

Ministry of Children, Community and Social Services

Social Policy Development Division
Policy Research and Analysis Branch
315 Front St., 3rd Fl
Toronto, Ontario, M7A 0B8

Tel: (416) 346-6722
Fax: (416) 325-8764

Ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

Division de l'élaboration des politiques sociales
Direction de la recherche et de l'analyse en matière de politiques
315, rue Front, 3^e étage
Toronto ON M7A 0B8

Tél. : 416 346-6722
Télééc. : 416 325-8764



Le 19 mars 2019

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :

Gestionnaires de services

ORIGINE :

Cindy Perry
Directrice intérimaire, Recherche et analyse en matière de politiques

OBJET :

Rapport sur le sondage auprès des fournisseurs de services d'aide aux victimes de violence faite aux femmes de 2017

En août 2017, l'ancien ministère des Services sociaux et communautaires et l'ancien ministère du Logement ont lancé le tout premier sondage auprès des fournisseurs de services d'aide aux victimes de violence faite aux femmes (VFF).

Ce sondage a été élaboré par des représentants d'organismes financés du secteur de la VFF et par un groupe de travail interministériel regroupant des ministères qui financent ou fournissent des services ou des soutiens aux personnes survivantes et aux familles ayant subi des violences. Ce sondage a été distribué aux organismes du secteur de la VFF qui reçoivent du financement par l'entremise de l'ancien ministère des Services sociaux et communautaires et aux gestionnaires de services qui administrent la Politique relative aux ménages prioritaires. Dans l'avenir, pour obtenir une image plus complète du secteur et simplifier le travail de déclaration des organismes, nous souhaitons élargir le bassin de répondants au sondage pour inclure tous les organismes financés par le gouvernement qui fournissent des services aux femmes et aux enfants qui subissent des violences. La prochaine étape du sondage aura lieu pendant la première moitié de 2019.

C'est avec joie que je vous présente le rapport, et la fiche de renseignements à son sujet. De façon générale, les résultats apportent au gouvernement et aux partenaires de la prestation un éclairage précieux sur la prestation des services dans le secteur de la VFF. Voici quelques-uns de ces résultats :

- Les fournisseurs de services¹ servent des populations vulnérables et à risque, notamment les personnes ayant des troubles de santé mentale, les personnes handicapées, les enfants, les jeunes et les aînés.
- Les fournisseurs de services entretiennent aussi des partenariats efficaces avec un certain nombre de services de la collectivité, tels que des maisons d'hébergement et des services aux victimes, en vue de fournir aux personnes survivantes un continuum de services de soutien. Cependant, certains répondants estiment que ces partenariats pourraient être renforcés, particulièrement dans les secteurs du logement, des services aux enfants et aux jeunes, de l'emploi et de la justice.
- La majorité des fournisseurs de services des organismes du secteur de la VFF estiment être en mesure de fournir des services intersectionnels tenant compte des traumatismes pour soutenir les victimes de traite de personnes.
- Les comités de coordination des services communautaires d'aide aux victimes de violence familiale (DV3C) contribuent au renforcement des partenariats, en augmentant la capacité des collectivités à répondre aux besoins des personnes survivantes, en cernant les lacunes dans les services et en aidant à coordonner les mesures à prendre pour combler ces lacunes.
- Les trois principales lacunes en matière de services sont le manque de logements abordables, l'insuffisance des services et des soutiens aux personnes souffrant de troubles de santé mentale et de toxicomanie, et un système de justice difficile à utiliser qui ne répond pas aux besoins des personnes survivantes.
- Les difficultés auxquelles sont confrontés les fournisseurs de services quant à la prestation de services efficaces comprennent l'obligation de desservir de vastes régions géographiques, les ressources financières et en personnel limitées et des problèmes systémiques tels que le manque de logements disponibles.

Nous avons obtenu un taux de réponse supérieur à 50 %, ce qui est excellent, et nous souhaitons remercier sincèrement celles et ceux qui ont pris le temps de répondre au sondage.

Si vous avez des questions concernant le sondage ou le rapport, veuillez communiquer avec Brittany MacDonald du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires à Brittany.MacDonald@ontario.ca.

Merci.

Cindy Perry

¹ Dans ce rapport, les « fournisseurs de services » s'entendent des organismes du secteur de la VFF et des gestionnaires de services.

c.c. Carol Latimer, directrice, Direction des politiques de logement
Ian Kerr, directeur régional, Division des services aux municipalités